

**COMMISSION SUR LES TRANSPORTS,  
LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA SÉCURITÉ**

PROCÈS-VERBAL

11e séance tenue le 10 juin 2020 à 16 h

Vidéoconférence

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Audrey Bureau, présidente – Conseillère, district d'Aylmer (n° 1)  
M. Daniel Champagne, vice-président – Conseiller, district du Versant (n° 13)  
M. Pierre Lanthier – Conseiller, district de Bellevue (n° 14)  
M. Bernard Hurteau – Organisme, transports urbains et déplacements durables  
M<sup>me</sup> Marion Maurin – Organisme, transports urbains et déplacements durables  
M<sup>me</sup> France Legault – Citoyenne  
M. Marcel Fallu – Citoyen  
M. Jean-Luc Bourdages - Citoyen

**Secrétaire**

M. Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

**Ressources internes**

M. Fabio Jiménez – Directeur adjoint, planification et gestion du territoire  
M<sup>me</sup> Nadine Lafond – Responsable, planification des transports

**Ressource externe**

M<sup>me</sup> Sandrine Poteau – Société de transport de l'Outaouais

**Autres membres du conseil**

M<sup>me</sup> Maude Marquis-Bissonnette – Conseillère, district du Plateau (n° 4)  
M. Gilles Carpentier – Conseiller, district du Carrefour-de-l'Hôpital (n° 11)

**ABSENCES :**

**Membre**

M. Ludovic Arès – Citoyen

**Ressources internes**

M<sup>me</sup> Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique  
M. Mathieu Bélanger – Directeur, service de l'urbanisme et du développement durable

---

**SÉANCE PUBLIQUE**

**16 h 00**

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 16 h 01.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.



PRÉSIDENTE



SECRÉTAIRE

**3. Approbation et signature du procès-verbal de la 10<sup>e</sup> séance tenue le 20 mai 2020**

Le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> séance tenue le 20 mai 2020 est approuvé par les membres et sera signé par la présidente.

**4. Date de la prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission sur les transports, les déplacements durables et la sécurité aura lieu le 19 août 2020.

Madame la présidente en profite pour faire un suivi sur les corridors sanitaires. Le conseil a officialisé à sa séance du 9 juin dernier l'aménagement d'un corridor sanitaire sur la rue Jacques-Cartier. Cet aménagement sera mis en place dès la semaine prochaine. Elle précise également que les propositions soumises par Action Vélo Outaouais (AVO) sont toujours en analyse. La Commission sera tenue informée des futurs développements concernant les corridors sanitaires.

Monsieur le vice-président souligne le travail de coopération d'AVO.

Un membre précise que les propositions ont été soumises par AVO il y a environ dix semaines et que le contexte, qui évolue rapidement, a changé depuis. Il faudrait probablement réviser ces propositions pour revoir les priorités. On lui répond que la situation est suivie de très près de façon évolutive.

Monsieur Lanthier ajoute que des mesures de sécurité seront mises en place sur le corridor sanitaire de la rue Jacques-Cartier et des policiers à vélo y seront présents.

Enfin, madame la présidente mentionne que l'analyse des questions soumises à l'administration par courriel par un membre de la Commission est complétée et que des réponses devraient suivre prochainement.

**5. Période de questions des citoyennes et citoyens**

Une question a été envoyée à la Commission, de la part de messieurs Sylvain Michaud et Réjean Pleau, respectivement directeur régional adjoint et directeur régional de l'Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ) Outaouais.

*Le 27 mars 2019, le directeur régional de l'AVÉQ Outaouais Réjean Pleau et moi-même étions invités à une séance de la CTDDS portant sur « l'examen de certaines mesures visant à favoriser l'utilisation des véhicules électriques ». On y a discuté du plan de l'électrification de la flotte légère de la Ville de Gatineau et des privilèges à concéder aux électromobilistes.*

*Depuis ce temps, l'eau a coulé sous les ponts (heureusement pas sous forme d'inondations à Gatineau); la Ville a reçu la visite des professeures Fanny Tremblay-Racicot et Catherine Morency en décembre 2019 qui ont traité de la pertinence d'un 6e pont et de l'achalandage routier; cet achalandage a fondu en raison du confinement et du télétravail avec pour conséquence de réduire considérablement les émissions de GES mais aussi le stress chez les utilisateurs du réseau routier; la population a été à même de constater les effets bénéfiques de cette diminution de pollution. Bref, le contexte a beaucoup changé et voici notre question:*

*Pouvez-vous faire une mise à jour de ce dossier notamment dans un contexte de pandémie du Covid-19 où plusieurs intervenants soulignent l'importance d'avoir une reprise économique basée sur l'écologie et le passage à des sources d'énergie plus propre en s'affranchissant des hydrocarbures?*

Madame la présidente répond que le dossier de l'électrification des transports devait obtenir l'aval du conseil municipal, afin de pousser davantage la recherche selon la recommandation de la Commission. Elle travaille présentement à obtenir une orientation de la direction générale, du conseil et du maire. Étant donné la situation sanitaire, il est complexe d'obtenir une réponse. Elle ajoute qu'il est important de ne pas laisser tomber le dossier de l'électrification des transports.

Elle précise également à monsieur Michaud qu'elle a pris connaissance de son courriel concernant la décision du conseil d'acquiescer de nouveaux véhicules utilitaires sport (VUS) pour le service de police et lui reviendra à ce sujet.

#### 6. Politique sur les rues conviviales : point d'information sur les travaux sur les coupes types

Deux mémoires ont été reçus de la part d'AVO et de MOBI-O à la suite de la présentation à la dernière séance de la CTDDS du devis normalisé de la Politique sur les rues conviviales. On demande au secrétaire de les faire circuler aux membres de la Commission, pour information.

Le dossier de la Politique sur les rues conviviales chemine bien et l'administration travaille à optimiser les coupes types. Pour ce faire, des analyses supplémentaires sont requises, notamment au niveau de l'implantation des réseaux techniques urbains (RTU) qui est assujettie à des ententes entre des compagnies externes et la Ville. Un mandat a été donné à un consultant externe pour discuter avec ces compagnies sur l'espace nécessaire pour l'installation de ces RTU dans les emprises publiques. Les résultats de ces discussions devraient revenir assez rapidement, ce qui permettra ensuite de réviser les coupes types et de revenir auprès de la Commission avec des propositions mieux définies.

#### 7. Examiner les mesures visant à favoriser le covoiturage – Analyse et réflexion

Les mesures visant à favoriser le covoiturage constituent l'un des dossiers majeurs de la Commission pour l'année en cours. Les villes de Gatineau et Ottawa ont un fort potentiel de covoiturage, étant donné qu'une grande proportion des travailleuses et travailleurs convergent tous vers le même pôle. La présentation qui suit présentera des résultats d'études et suggestions pour discussion par la Commission, afin d'orienter l'administration dans les démarches à développer afin de favoriser le covoiturage à Gatineau.

Le document *PowerPoint* « Examen des mesures visant à favoriser le covoiturage » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectifs de la présentation;
- Modes de déplacement à Gatineau : état de la situation;
- Covoiturage : état de la situation au Québec;
- Conditions de réussite pour le covoiturage de courte distance;
- Exemple de mesures favorisant le covoiturage de courte distance;
- Pistes de solution pour les autorités de transport, les villes et les opérateurs de service de covoiturage de courte distance;
- Actions favorisant le covoiturage à la Ville de Gatineau.

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- Un projet pilote mené par la Société de transport de l'Outaouais (STO) est en cours dans les Parc-o-bus pour réserver certaines cases de stationnement au covoiturage;
- La part modale du covoiturage a diminué depuis 2007. S'il est possible de cibler la cause qui explique cette baisse, il sera plus facile de trouver des pistes de solution pour encourager le covoiturage;
- Il faudrait prioriser les grands employeurs excentrés ou moins bien desservis par le transport en commun;
- Les actions entreprises par le gouvernement fédéral pour encourager le covoiturage sont prometteuses;
- Il faudrait intégrer à la réflexion le rôle que joueront les voitures autonomes dans un avenir à moyen terme;
- L'utilisation des voies réservées au covoiturage sur les ponts a été évaluée par la STO;
- L'autorisation au covoiturage à deux personnes au lieu de trois sur les voies réservées au covoiturage aurait pour effet de détériorer l'efficacité du transport en commun. Si seulement certaines voies limitent le covoiturage à trois personnes et d'autres voies à deux, cela créera de la confusion;

- Certains employeurs sont cités, comme l'Aéroport de Montréal, le Technoparc et Mouvement Desjardins pour leurs stratégies complètes en matière de gestion des déplacements de leurs employés et des mesures complémentaires pour encourager les transports durables. C'est grâce à un ensemble de mesures que le covoiturage sera un succès;
- La Ville d'Ottawa offre un programme de soutien pour la gestion des déplacements de tous les employeurs, notamment au niveau du covoiturage;
- La plateforme de covoiturage mise en place par la Ville d'Ottawa est un succès et doit être regardée par la Ville de Gatineau;
- La Ville de Gatineau doit prendre des mesures pour que plus d'employés au sein même de son organisation adhèrent au covoiturage;
- Il faut arrimer la gestion des déplacements à la réalité gatinoise et se rapprocher du gouvernement fédéral;
- Une membre souhaiterait qu'un règlement municipal oblige les employeurs à se doter d'un plan de gestion des déplacements. Certaines villes le font. On demande de trouver des exemples de réglementation municipale qui agissent en ce sens;
- MOBI-O possède une liste des grands employeurs qui n'ont pas encore de plan de gestion des déplacements;
- Un membre propose l'idée d'une affiche visible sur le véhicule du genre « Parents secours ». La destination serait précisée également sur l'affiche, comme centre-ville de Hull ou centre-ville d'Ottawa. Les personnes qui installeraient cette affiche sur leur véhicule auraient préalablement été évaluées et les passagers intéressés auraient un sentiment de sécurité. Cette proposition rend plus facile le covoiturage à horaire variable. Les bâtiments et stationnements municipaux, et les grandes entreprises à proximité des voies réservées pourraient former des partenariats pour l'évaluation des conducteurs;
- La modulation du prix des stationnements pour le covoiturage pourrait être envisagée;
- Madame la présidente aimerait savoir ce qu'il reste à accomplir dans le Plan de déplacements durables de la Ville de Gatineau, car il n'y a jamais de demande budgétaire rattachée à ce plan;
- Pendant la construction du train léger vers l'ouest, qui exigera la fermeture de certains tronçons, des mesures de mitigation seront mises en place pour favoriser l'utilisation du transport en commun. Le covoiturage pourrait être intégré à ces mesures.

---

**SÉANCE HUIS CLOS**

**18 h 00**

---

**8. Secteurs à urbaniser : retour sur les présentations au caucus de secteurs – Information**

Le sujet des secteurs à urbaniser est venu deux fois à la Commission. Les critères choisis faisaient consensus. Les élus se sont ensuite penchés sur ce sujet lors de caucus de secteurs et d'autres questions ont été soulevées.

La présentation se déroulera à huis clos en raison de l'aspect confidentiel des discussions qui ont été tenues lors des caucus de secteur. La Commission sera appelée à modifier ou reconfirmer les critères choisis suite aux éléments soulevés lors des caucus de secteurs.

Le document *PowerPoint* « Priorisation des artères et des collectrices à urbaniser - Suivi » est présenté aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Un rappel du mandat donné à l'administration et des 13 critères retenus par la Commission qui serviront d'outils à la décision;
- Un résumé des commentaires des élus lors des caucus de secteurs;
- Le résultat des priorisations selon les critères retenus;
- Une estimation des coûts;
- Les prochaines étapes.

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés concernant, entre autres :

- Le type de travaux prévu à effectuer sur une artère à urbaniser n'est pas considéré selon l'outil d'aide à la décision proposé;

- Les axes routiers qui ne sont pas de juridiction municipale feront l'objet de représentation de la part de la Ville auprès du gouvernement provincial;
- Une étude de mobilité est en cours par le Ministère des Transports du Québec pour évaluer les aménagements requis sur la rue St-Louis (route 307) entre le pont Alonzo-Wright et le boulevard de La Gappe, et sur le boul. St-Joseph (route 105) entre le pont Alonzo et le chemin Freeman. L'amélioration des infrastructures pour le transport actif est prise en compte;
- Une portion du boulevard Lorrain est identifiée au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) pour l'ajout de feux de circulation;
- Les artères et collectrices déjà urbanisées ne sont pas considérées dans l'outil d'aide à la décision;
- Les critères doivent absolument être objectifs et quantifiables;
- Certains tronçons non urbanisés ne sont actuellement pas utilisés par les cyclistes, mais le seraient beaucoup plus si urbanisés. Il faut tenir compte de ce fait pour pousser la réflexion;
- La pondération attribuée au Plan directeur du réseau cyclable doit être maintenue;
- Le critère de densité des arrêts d'autobus doit être conservé puisque plus il y en a, plus l'axe routier devra être sécurisé. La priorité demeure d'aménager des arrêts d'autobus sur des artères déjà urbanisées;
- La pondération attribuée aux personnes âgées doit être conservée en raison du vieillissement de la population;
- L'ajout d'un critère portant sur le nombre de constats d'infraction intéresse les membres, mais l'ajustement de la pondération des autres critères pour permettre l'ajout de ce critère ne fait pas l'unanimité;
- Les critères dédiés à la sécurité sont de bons critères et leur pondération est juste. Il ne faudra pas ajouter le critère sur les constats d'infraction à leur profit;
- L'administration travaillera sur différents scénarios pour inclure le critère du nombre de constats d'infraction à l'outil d'aide à la décision et les présentera à une prochaine séance de la Commission, en point d'information.

## 9. Varia

### a) Achat de véhicules utilitaires sports par le service de police de la Ville de Gatineau

Un membre s'interroge à savoir s'il a été évalué de faire l'achat de véhicules électriques par le service de police. Il ajoute que plusieurs services de police en Europe utilisent des véhicules électriques.

Madame la présidente lui répond qu'elle n'a pas de réponse précise à ce sujet et fera un suivi auprès du service de police. Elle croit que le principal frein à l'achat de véhicules électriques est le temps d'attente pour obtenir ces véhicules. De plus, cette question ne faisait pas l'unanimité au conseil municipal. Elle ajoute que certains VUS, selon leur taille, peuvent contribuer davantage à la congestion routière.

## 10. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 49.